

Gilbert Coqalane

à l'attention de Monsieur le Maire de Villers les Nancy

Bd des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy

Nancy, le 05 février 2022,

Courrier remis lors du rendez-vous de ce samedi 5 février.

Lettre d'engagement

En raison de la fermeture au public de l'exposition (IN)visibilité par la mairie de Villers lès Nancy, " pour absence d'un manque de mode d'emploi " , je m'engage à fournir des éléments de médiation supplémentaires.

Ces éléments vous seront communiqués avant mercredi afin d'être accessibles à vos services et disponibles au public, étant donné que la galerie est théoriquement ouverte du mercredi au dimanche.

Je regrette de ne pas avoir été averti de cette fermeture, j'aurais comme à mon habitude été réactif et disponible, comme je l'ai été gratuitement pour composer la plaquette de l'exposition " Les repères de madame de Graffigny " conjointement avec vos services. Plaquette qui d'ailleurs donne déjà de nombreux éléments de compréhension, mais ces documents de médiation furent enlevés par vos services le soir du vernissage, pour une raison que j'ignore.

Je tiens à préciser que je suis artiste et non médiateur culturel, la médiation culturelle est un métier, je n'ai malheureusement pas les formations, je m'excuse par avance si cette médiation que je vais fournir ne correspond pas à la qualité que nous avons l'habitude de constater avec nos collègues, médiateurs et médiatrices culturels de France.

Ce document vous sera fourni gratuitement, ce qui va à l'encontre, à mon avis et à ma décharge, des revendications et du besoin de reconnaissance que mérite le métier de nos collègues médiateurs.

Il est possible que je demande de l'aide auprès d'acteurs et d'actrices locaux de la médiation pour m'aider dans cet exercice, afin d'augmenter la qualité de ces documents, ayant pour finalité d'augmenter la relation avec le public, mission que je déploie avec intérêt depuis 13 ans.

Par ailleurs, nous sommes seulement au troisième jour d'exposition, le contenu de l'exposition va évoluer, et il est à noter comme cela se fait traditionnellement, que la médiation évolue, s'adapte avec le temps et les différents publics au gré d'une exposition.

Je reste à votre entière disposition, gratuitement, j'espère avec ce courrier répondre à vos questions, et en échange serait il possible d'obtenir une réponse officielle à la question posée sur la rémunération des artistes lors du vernissage et sur la fourniture de mon contrat.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Gilbert Coqalane